

DESTINATAIRE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

DATE : 15 octobre 2020

OBJET : Réponse aux questions de la commission du BAPE sur le tramway de Québec soumise le 13 octobre 2020 (DQ51.2.1)

Le ministère des Transports du Québec a répondu la semaine dernière à des questions de la commission d'enquête du BAPE sur le projet de construction d'un tramway à Québec soumisses le 7 octobre 2020 (DQ51.2) portant sur le projet de tunnel Québec-Lévis.

Suite à la lecture de ces réponses, la commission d'enquête souhaite avoir plus de détails.

Ainsi dans votre réponse à la commission d'enquête (DQ51.2.1),

- Vous avez mentionné que : « l'étude des solutions ainsi que les analyses de circulation et d'achalandage se poursuivent en tenant compte des différents projets de la région », pouvez-vous préciser quels sont exactement les projets de la région qui sont pris en compte ?

Les projets pris en compte sont les projets routiers planifiés par le MTQ ou par les villes de Québec et de Lévis qui amèneront des changements significatifs dans les déplacements des usagers de la route. Par exemple, le réaménagement de l'autoroute Laurentienne, celui de l'échangeur nord de la tête des ponts, l'élargissement de l'autoroute Henri-IV, le réaménagement de l'échangeur 325 sur l'autoroute 20, ainsi que les projets d'amélioration du transport collectif, soit le projet de Réseau structurant de la Ville de Québec et les améliorations au réseau de transport collectif de la société de transports de Lévis.

- Vous avez également mentionné « [...] prendre en considération certains ouvrages souterrains qui se trouvent à proximité du tracé du tunnel Québec-Lévis », pouvez-vous préciser quels sont exactement les ouvrages considérés ?

À ce jour, des équipements municipaux tels une station de pompage, les stationnements souterrains, etc. ont été considérés.

- **Enfin, pouvez-vous détailler plus précisément l'état d'avancement du projet de tunnel Québec-Lévis en date du 7 octobre ?**

Comme mentionné précédemment, l'étude des solutions se poursuit. Le tracé reliant directement les centres-villes de Québec et de Lévis et le choix de certains éléments, tel le gabarit de l'ouvrage et les raccordements se précisent, mais les analyses ne sont pas complétées. L'intégration et l'interconnexion des réseaux de transport collectif sont également analysées et prises en compte dans le choix de la solution.